



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 30/01/2025

**CIRCULATION - STATIONNEMENT
*Secteur Kercado et Secteur Centre /
Le Port*
Places arrêt minute ou stationnement
réglementé avec prestations municipales
RUE LOUIS PASTEUR**

Du 26/02/2025 au 28/02/2025, 2 places arrêt minute réservées ou stationnement réglementé avec prestations municipales voir plan ci-joint

Nombre d'emplacements concernés : 2

Les services techniques municipaux mettront en place la signalisation de stationnement

**Portant permission de stationnement
Secteur Centre / Le Port
Réservation de stationnement
Livraison de matériaux
PLACE DU POIDS PUBLIC**

Du 9 au 13 PLACE DU POIDS PUBLIC (Livraison prévu au n° 11)

Le 24/02/2025, réservation de stationnement pour livraison de matériaux de 8 h à 12h30

Détail de la réservation : Livraison de matériaux- sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales

Nombre de places réservées : 3 places réservées du n° 9 au n° 13.

**Portant permission de stationnement
Secteur Kercado
Réservation de stationnement pour
Déménagement
RUE DU LIEUTENANT FROMENTIN**

37 RUE DU LIEUTENANT FROMENTIN

Du 31/01/2025 au 01/02/2025, 2 places réservées au droit du n° 37

Réservation de stationnement pour déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

Portant permission de stationnement
Secteur Centre / Le Port
Réservation de stationnement
pour stationnement d'un fourgon
RUE DES CHANOINES

Face au n° 26 RUE DES CHANOINES

Le 06/02/2025, 2 places réservées face au n° 26 réservation pour stationnement d'un fourgon.

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

Portant permission de stationnement
Secteur Kercado
Réservation de stationnement pour
déménagement
RUE DE KEROZEN

Face au n°32 RUE DE KEROZEN

Du 27/02/2025 au 28/02/2025, 4 Places de stationnement réservées face au n° 32

Réservation de stationnement pour déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

Portant permission de stationnement
Secteur Centre / Le Port
Réservation de stationnement pour
déménagement
RUE DU JOINTO

RUE DU JOINTO

Du 27/02/2025 au 28/02/2025, réservation de stationnement pour déménagement au droit
du n° 16 sur 4 places

Le camion sera autorisé à se stationner sur le trottoir et la chaussée

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

POLICE
STATIONNEMENT
Secteur Nord / Ménimur
ROUTE DE SAINTE-ANNE

Article 1

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 14/02/2025, la circulation des véhicules est interdite
de 08h30 à 18h00 ROUTE DE SAINTE-ANNE depuis le GIRATOIRE DE KERLUERNE à la voie
SNCF dans le sens Nord vers Sud. L'autre sens est maintenu.

Une déviation est mise en place de 08h30 à 18h00 pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire
suivant :

GIRATOIRE DE KERLUHERNE
RD 779 E
RUE ARISTIDE BOUCICAUT
RUE JACQUES RUEFF

POLICE
CIRCULATION - STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
Occupations de places par véhicule - sur
stationnement non payant - avec
prestations municipales
RUE PAUL HELLEU

Du 05/02/2025 au 4/04/2025, le stationnement sera interdit au droit du n° 3 sur 2 places.
Occupations de places par véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales

POLICE
CIRCULATION - STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
occupation du domaine public
PLACE DES LICES

Le 17/02/2025, mise en place d'une grue sur l'esplanade de la place des Lices.
Occupation du domaine public
Surface occupée : 100 m²

Portant permission de stationnement
Secteur Centre / Le Port
Réservation de stationnement pour
déménagement
RUE DU MARECHAL LECLERC

RUE DU MARECHAL LECLERC
du 12/02/2025 au 13/02/2025, Le stationnement sera interdit face au n° 61, sur 3 places de
stationnement à durée limité.
réservation de stationnement pour déménagement
Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé
- avec prestations municipales
Nombre de places réservées : 3

POLICE
CIRCULATION - STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
occupation du domaine public
RUE DES ORFEVRES

Le bénéficiaire (Mme LE ROUZIC DENOUAL Camille) est autorisé, sous réserve de se conformer
aux prescriptions du présent arrêté, et sous réserve de l'obtention si nécessaire d'un arrêté de
circulation, à occuper le domaine public, conformément à sa demande pour effectuer des travaux
d'évacuation de gravats:
Du 03/02/2025 au 07/02/2025, stationnement d'un véhicule au droit du n° 6.
Occupation du domaine public
Surface occupée : 6 m²

POLICE
CIRCULATION - STATIONNEMENT
Secteur Nord / Gare et Secteur Centre
/ Le Port
Barrage de rue pour réalisation de travaux
et Occupations de places par véhicule - sur
stationnement payant ou réglementé - avec
prestations municipales
RUE DE LA FONTAINE

Le 03/02/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux

Le 03/02/2025, Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales

Nombre d'emplacements concernés : 1

POLICE
STATIONNEMENT
Secteur Nord Est
RUE DU GENERAL WEYGAND

Article 1

À compter du 12/02/2025 et jusqu'au 14/02/2025, le stationnement des véhicules est interdit au droit u n° 61, sur les 2 places.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux sera interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé

POLICE
STATIONNEMENT
Secteur Kercado
RUE VICTOR BASCH

Article 1

À compter du 10/02/2025 et jusqu'au 21/02/2025, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.

Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux sera interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES.

POLICE
STATIONNEMENT
Secteur Cliscouët et Secteur Kercado
RUE DE L'ILE D'ARZ

Article 1

À compter du 10/02/2025 et jusqu'au 21/02/2025, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES.